

Cette page est ouverte à l'expression des groupes représentatifs du Conseil Municipal.

## L'avis des élus - La vie des élus

### ( Liaison Ancenis-Savenay quelques précisions

Dès 1992, le Conseil Général évoquait cette liaison. Le schéma routier départemental voté en 2006 a acté le principe de cette route dite "structurante".

Fin 2006, le maire de la commune a organisé une réunion publique pour informer l'ensemble de la population et présenter les différents tracés étudiés.

Depuis quelques années, des communes concernées ont donné leur accord : Nort sur Erdre et Les Touches (contournement de leur centre ville). Récemment la commune de Blain semblait en accord avec ce projet (désenclavement et développement de sa zone industrielle ?).

Les manifestations de mécontentement semblent aujourd'hui limitées à notre seule commune. Qu'en est-il ?

Certains habitants recherchent la sécurité, une ville à la campagne, un emploi de proximité. D'autres souhaitent y développer leur activité économique, industrielle ou agricole. Il est difficile de bien mesurer l'impact d'un tel projet sur notre territoire.

Nous avons souhaité l'organisation d'une réunion publique par le Conseil Général.

Suite à l'insistance du Maire, celui-ci a accepté de rencontrer le conseil municipal le 20 janvier 2009. Le vice président, Bernard DENIAUD, a présenté le projet : contraintes du territoire, statistiques évolutives, alternatives étudiées. La présentation est restée très générale. L'objectif de ce tracé pour le Conseil Général est de développer et d'équilibrer le maillage routier du département et de favoriser le développement de la région Blain- Nort/Erdre en améliorant les routes transversales. Au delà, il concerne également la circulation des populations traversant le Maine et Loire, la Loire Atlantique. Nous avons exposé nos inquiétudes, posé de nombreuses questions mais les réponses sont restées imprécises.

Pourquoi le Conseil Général est-il si déterminé ? Quel est le coût ?

Ce schéma routier correspond-il à un contournement de Nantes ?

Ce projet est en décalage avec le Grenelle de l'environnement. Comment l'explique-t-il ?

Quelle est leur politique agricole ?

Beaucoup de schémas ont été explorés sans que la population n'ait été consultée, pourquoi ?

En quoi le passage de la route à 5 km, peut-il être un contournement d'Héric ?

Évolution des chiffres (nombres de voiture) sur quelle base ?

Il est de notre responsabilité de recueillir tous les éléments qui permettront de se prononcer. A ce jour, les éléments en notre possession ne nous permettent pas de donner un avis en faveur de ce projet. Nous restons attentifs et ouverts à un dialogue constructif, avec le Conseil Général et toutes les parties concernées, éloignés de toute idéologie, afin de rendre, le moment venu, un avis définitif. L'enjeu est d'importance et, quelque soit l'évolution du dossier, nous resterons aux côtés des populations directement concernées par le projet, conscients des inquiétudes qu'il génère.

### ( Lenteurs inquiétantes

L'utilité d'une minorité est de faire connaître que d'autres conceptions ou simplement d'autres méthodes existent ; les élus de gauche sont donc parfaitement dans leur rôle quand ils s'expriment en public et devant la presse, ce qui leur a été reproché.

Nos propositions sont parfois partagées par certains élus de la majorité. Nous avons par exemple fait avancer l'idée d'un travail sur un "agenda 21" à Héric. Le maintien de la déchetterie sur la commune, abordé à la CCEG et évoqué par les élus de gauche, a été l'objet d'un consensus. En outre, quand les initiatives de la majorité vont selon nous dans le bon sens, nous les votons. A ce titre, nous soutenons la création du marché.

Plusieurs actions ou décisions de la majorité, en revanche, rencontrent notre désapprobation. Le prévisionnel de mandat, présenté lors du conseil municipal du 27/02, qui programme sur les 6 ans à venir le financement des projets, présente de sérieuses lacunes. Des actions importantes et urgentes ne sont pas prévues ou sous-estimées (médiathèque, local jeune et volet social) alors que des investissements coûteux (voirie) limitent d'office la capacité financière de la commune dès le début du mandat.

Le "dossier collège" est préoccupant. En février 2008, le conseil municipal a voté les modalités d'acquisition des terrains. Au moment des élections, la majorité a laissé entendre que tous les compromis de vente étaient signés. Nous avons appris 8 mois plus tard que l'un d'eux n'avait jamais été signé. Le conseil général a dû organiser une réunion de crise pour exiger la transmission du titre de propriété avant le 25 février 2009. Ce dossier aurait dû être géré dès le printemps 2008. Au manque de transparence s'ajoute une forme d'attentisme dans la gestion de ce dossier crucial. En mars 2008, les élus de gauche avaient proposé la création d'une commission collège, qui fut différée. En décembre, compte tenu de la situation, nous avons reformulé cette demande. La création a finalement été votée le 4 février 2009.

Ce même manque d'initiative est à observer au niveau de l'action sociale : nous avons, plusieurs fois, signalé l'obligation légale et l'utilité d'une analyse annuelle des besoins sociaux. Des solutions doivent être trouvées pour recenser efficacement les cas et informer des aides. Sur notre territoire, plus de 12 % de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté. Il faut agir maintenant.

Pour recevoir des informations régulières contactez :  
elus.gauche.heric@gmail.com

C. JUIN, G. KERAMOAL, A. LE BERRE, C. MITARD, B. RUBIN

A noter : réunion publique des élus de gauche le 24 avril 2009 à 20h30 salle N°1 Plein Ciel.

Agenda 21 : c'est un plan d'actions pour le XXI<sup>e</sup> siècle, visant à assurer un développement économique, environnemental et social "durable".